
La bonne distance. Réflexions sur le phénomène P.E. Trudeau

Éric Schwimmer *Université Laval*

Résumé : La théorie lévi-straussienne de la bonne distance est appliquée ici aux relations entre le Québec et le reste du Canada, à partir de deux constructions mythiques, celles de P. E. Trudeau et de J. Ferron. Selon ce type de théorie, le palier des relations de proximité communautaire de toute société s'efforce de rester à bonne distance du palier supérieur, celui des empires et des confédérations supranationales. L'analyse des négociations autour du rapatriement de la constitution canadienne démontre que, sous leur forme finale, les concepts trudeauistes du peuple canadien et de la nation unique ne permettent plus d'envisager le développement d'une culture québécoise distincte, autonome et stable. Provisoirement, le Québec a rétabli une bonne distance précaire, au moins sur le plan parlementaire, en élisant un Bloc Québécois fort. Quelle sera la solution finale ?

Mots-clés : Bonne distance, personnalisme, P. E. Trudeau, mythe de la seconde fondation du Canada, Margaret Atwood, Jacques Ferron

Abstract: The Lévi-Straussian theory of the right distance is applied here to the relations between Quebec and the Rest of Canada, on the basis of two mythic constructions: those of P. E. Trudeau and J. Ferron. According to that type of theory, in any society, the level of relations of communal proximity tends to preserve the right distance from the higher level of empires and supra-national confederations. Analysis of the negotiations concerning the repatriation of the Canadian constitution has shown that Trudeau's concepts of the Canadian people and of one nation, in their final form, no longer allow the development of a distinct, stable, autonomous Quebec culture. Quebec has provisionally re-established a right distance, at least on the parliamentary level, by electing a strong Bloc Québécois. What will be the final solution?

Keywords: The right distance, personalism, P. E. Trudeau, the myth of the second foundation of Canada, Margaret Atwood, Jacques Ferron

Les anthropologues s'occupent principalement, même aujourd'hui, de systèmes de relations de proximité comme la famille, la localité, la tribu, la nation, comme si les outils conceptuels leur manquaient pour analyser les relations entre les grandes populations : les empires, les confédérations d'États, même les provinces d'un État moyen comme le Canada. Or, l'anthropologue ne peut que suivre désormais le rythme de la mondialisation qui a transformé la pensée consciente et inconsciente, les réseaux des relations vécues et imaginées de tout le genre humain.

Ainsi, le concept développé ici, *la bonne distance*, fut construit d'abord par Claude Lévi-Strauss quand il étudia les rapports de symétrie entre rites et mythes des Mandan et des Hidatsa, nations voisines du Missouri (1968 et 1973:281-300). Les Mandan, qui ne voulaient cohabiter plus longtemps avec les Hidatsa, leur conseillèrent de remonter la rivière, de se construire un village à eux mais de s'arrêter dès qu'ils ne verraient plus les feux des cabanes mandan, car s'ils allaient trop loin ils risqueraient de devenir des ennemis. Cette idée s'applique plus généralement à toute relation entre les êtres vivants. Lors du voyage mythique du Soleil et de la Lune dans la même pirogue,

les deux passagers remplissent des fonctions complémentaires : l'un propulse l'embarcation, l'autre gouverne. Ce dernier doit s'asseoir à l'arrière et, pour équilibrer la nacelle, il faut que le premier se tienne à l'avant. Pendant le voyage, ni l'un ni l'autre ne saurait se remuer, et à plus forte raison se déplacer, sans imprimer à la pirogue un brusque mouvement qui la ferait chavirer. À aucun moment donc, les deux passagers ne peuvent être *trop près* l'un de l'autre; mais, associés dans une commune entreprise, ils ne peuvent non plus être *trop loin*. [Lévi-Strauss 1968:157]

Le même principe s'applique au mariage : on sanctionne l'inceste parce que cette relation est trop proche, mais

c'est le cas aussi des mariages au-delà des limites du connubium. Selon les analyses de Lévi-Strauss (1968), les manières de table, comme celle de manger avec des fourchettes ou des baguettes, nous permettent notamment d'éviter la relation trop proche avec la nourriture. Il y a donc maintes frontières, physiques ou sociales, qui marquent les limites des relations de proximité. L'un des objets de cet article sera de démontrer que le principe de la bonne distance, perpétué par des règles habituelles de conduite ritualisée, par des récits traditionnels en partie mythiques, mais aussi par des sanctions quand les règles sont violées, s'appliquent pareillement aux relations entre deux nations au sein du même État fédéral.

Afin de réussir un tel projet en anthropologie, on doit pourtant se tenir à certaines catégories empiriques, définissables avec précision par la seule observation ethnographique, et chaque fois en se plaçant du point de vue d'une culture particulière¹.

Tandis que l'historien ou le politicologue pourrait faire abstraction de ce type d'observation précise, l'anthropologue en dépend absolument, ou bien dans son travail de terrain – très limité dans mon cas – ou par procuration, en utilisant des documents se prêtant à l'analyse ethnographique. J'ai choisi de focaliser sur Pierre Elliott Trudeau, et ce pour plusieurs raisons identitaires ainsi que méthodologiques.

La question identitaire se rapporte à la résolution d'un paradoxe mystifiant : Trudeau était l'auteur de « la seconde fondation du Canada² », une forme politique supposément inédite qui prit la place d'une confédération ambiguë créée par les Britanniques en 1867. Intégrée à la nouvelle constitution de 1982 se trouve une Charte des droits et libertés qui protège surtout les droits individuels. Cette constitution mit fin à tout soutien politique à la croyance des Québécois voulant que le Québec devrait être reconnu comme une nation culturelle.

Or, ce fondateur s'identifiait toujours comme Québécois, écrivait ses œuvres principales en français, s'occupait exclusivement de la politique québécoise jusqu'à l'âge de 45 ans. Pendant cette période, avec son cercle d'associés, il cultivait surtout le *personnalisme* de Mounier et Maritain, comme fondement d'un humanisme intégral qui restaurerait le statut d'esprit incarné qui seul convient à la personne humaine³. Autant cette pensée rejette l'individualisme libéral moderne, autant elle appelle l'enracinement communautaire. Les communautés de proximité, comme le Québec, sont « nécessaires » à la survie et à l'épanouissement de l'homme en tant que *personne*.

Les perspectives individualistes et communautaires ne sont pas contradictoires, mais le terrain occupé par chaque perspective varie selon la puissance des pressions de la

vie politique, comme dans le cas canadien où la majorité anglophone préconise la première perspective et où le communautarisme québécois est affaibli par ses propres conflits idéologiques. La position du personnalisme laisse aussi ouverte la question de la détermination : une personne aussi géniale que Trudeau peut-elle *déterminer* l'histoire, consciemment ou inconsciemment, et ses desseins à long terme ne sont-ils qu'individuels ? Si la personne est en train de construire « la seconde fondation du Canada », se peut-il qu'aucun individu ne puisse véritablement être *responsable de la seconde fondation du Canada*, que l'individu ne puisse plus qu'enregistrer la dynamique massive déterminée par la direction logique implacable d'un ensemble d'éléments ?

Mon enquête sur « la bonne distance » n'est donc pas la critique d'une personne, mais touche aux desseins cachés de la nature humaine, partie de la nature en général, qui admet qu'un génie humain fasse la seconde fondation du Canada, dont ont profité modérément neuf des provinces, alors que la dixième, le Québec, fut négligée et continua à évoluer, toujours à la même bonne distance des autres.

La question méthodologique consiste à trouver des documents permettant de rendre compte des paradoxes et des contenus inconscients. Les écrits de Trudeau ont toujours été des performances politiques pleines de sous-textes. Jusqu'en 1965, quand ses écrits – pleins d'idées astucieuses – s'adressaient aux Québécois, son souci souterrain était de toujours marquer la bonne distance qui le séparait d'eux, à cause de la vocation qui était particulière à sa personne, mais dont il n'était peut-être pas pleinement conscient. Ces documents donnent des clefs précieuses. Sa vocation ne se concrétise qu'après la *Révolution tranquille* de 1960 au Québec. Ensuite, la distance entre Trudeau et ses amis québécois s'agrandit jusqu'au moment où il s'établit à Ottawa.

Comment se fait-il que cette distance se soit agrandie pendant qu'il était premier ministre ? Les biographies mentionnent les grandes lignes de ce changement – le départ d'amis québécois, l'évolution de son réseau anglophone – mais notre connaissance de cette dynamique ne se précise que si l'on dispose des fiches des opérations quotidiennes de son cabinet, ce qui est normalement impossible à obtenir pour un anthropologue qui voudrait établir la pensée et les actes d'un premier ministre en fonction. À cet égard les documents publiés par André Burelle (2005) nous offrent une occasion rarissime de suivre pas à pas cette seconde fondation du Canada, qui aurait éloigné le premier ministre graduellement de la pensée personnaliste à laquelle Burelle est resté fidèle⁴. Ses documents et commentaires démontrent que l'« indi-

vidualisme libéral » de Trudeau remplaçait progressivement chez lui l'« enracinement communautaire » qui inspirait la revue *Cité libre* des années 1950 et l'amitié profonde que lui vouait Burelle.

Le dialogue peu ordinaire entre Trudeau et Burelle ne s'explique que par l'histoire très particulière de leurs relations : la loyauté sans faille de Burelle, la compréhension intuitive qu'avait le serviteur de toutes les circonvolutions de la pensée de son patron et des complexités de la politique québécoise. Ensuite, elle s'explique par le fait que, pendant les années en question, Trudeau s'était isolé du monde québécois. Parmi ses amis et associés intimes des premiers jours, le seul politicien québécois d'envergure qui lui restât fidèle toute sa vie était Gérard Pelletier, ministre des Communications jusqu'en 1975, mais ambassadeur à Paris donc absent d'Ottawa par la suite.

Burelle était donc presque le seul représentant du monde québécois présent au bureau de Trudeau lors des événements névralgiques d'après 1980. Ce fut lui qui négocia avec Claude Ryan et qui comprit – sans l'accepter – le fond du modèle politique de René Lévesque. Et Trudeau le savait bien. Les textes signés par Trudeau et commentés par les sommités de la pensée québécoise (comme Fernand Dumont) furent en effet rédigés par Burelle, qui les négociait avec Trudeau, en insérant des phrases que Trudeau n'aurait jamais rédigées. Cela ne changeait pas le résultat final de l'action de Trudeau, mais tentait de le rendre plus acceptable aux Québécois. Ma reconstruction des enjeux implicites est basée sur les révélations discrètes des documents de Burelle.

*

« Est-ce que quelqu'un a véritablement étudié Pierre Trudeau ? ». Je posais la question à un ami indépendantiste républicain. Non. Il n'existait selon lui que des sources anglophones. Il suggéra néanmoins que Jacques Ferron avait diagnostiqué que « c'est Duplessis lui-même qu'il prenait pour père repoussoir, un bon petit garçon quadragénaire donnant dans la politique pour venger sa maman » (1975, tome 1:68-69). C'était là une classification interne faite par la nation.

Les Anglophones du Canada avaient une image différente de Trudeau. De sa tête serait sortie une idée abstraite, inédite du Canada qu'il s'efforçait d'imposer. Il était connu comme « le Prince » ou « le roi philosophe ». Je ne citerai pas ici les sobriquets coléreux dont Ferron l'affubla en riposte. Trudeau raconta aussi, exclusivement aux journalistes anglophones⁵, l'histoire de son épiphanie, que je citerai dans la traduction revue, plus fiable, de Burelle :

Il déclara que cette épiphanie, survenue à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine, était la chose la plus exaltante et la plus importante qui lui fût jamais arrivée – plus exaltante et plus importante que son mariage, que la naissance de ses fils, que l'aboutissement de la réforme constitutionnelle ou que tout autre événement majeur de sa carrière. Ce qu'il a vécu était, en réalité, une sorte de transfiguration spirituelle : la découverte qu'il était une personne tout entière, son propre juge, son propre maître. Trudeau qualifia cette expérience de reconnaissance et d'acceptation du concept d'incarnation, défendu par les personalistes. Bref, il s'était converti aux préceptes du personalisme, une doctrine catholique radicale qui s'était imposée en France comme la principale rivale idéologique de l'essentialisme. [2005:22]

Burelle s'insurge avec raison contre le jugement fantasque que portent ici deux journalistes anglophones sur le personalisme de Trudeau. Celui-ci n'a encore été le sujet d'aucune biographie sérieuse et mon objet n'a pas l'envergure d'une biographie. Notons tout de même que le personalisme est une philosophie générale; la vision de l'homme qu'il défend ne commande pas forcément la foi chrétienne⁶. Une épiphanie comme celle survenue à Trudeau serait pensable à cette époque pour n'importe quel visiteur occidental en Chine, inspiré par le taoïsme maoïste. Or, Trudeau l'a vécu tout près du moment de son expérience de la grève d'Asbestos⁷, à laquelle il consacra son premier texte important : *La province de Québec au moment de la grève* (1956). Il est évident que les sources biographiques disponibles du côté francophone le présentent plutôt comme un membre de la nation québécoise, enraciné dans sa généalogie paternelle, faisant valoir qu'il fut élevé au collège Brébeuf, un établissement scolaire dirigé par les jésuites à l'époque et destiné à former l'élite canadienne-française.

Or, malgré leur apparence universaliste, les sources anglophones ne sont pas plus objectives que les sources francophones. Comme le précisa Trudeau en 1967, « Nationalisme pour nationalisme, je ne crois pas que l'espèce pan-canadienne ou pan-américaine soit moins imbuë de chauvinisme que la canadienne-française »⁸. Du récit de l'épiphanie, révélant l'esprit incarné dans sa chair, on retiendra surtout sa qualité mythique qui correspond à une réalité importante : elle laisse entendre que Pierre Elliott Trudeau, devenu son propre juge et maître, met entre parenthèses son appartenance aux nations, québécoise ou canadienne-anglaise, mais se voue dès le début de sa carrière à l'entité dont son esprit était imbu, celle d'un palier au-delà de la nation qu'il qualifiait de « fédéral ».

À cet égard, il faut bien que je clarifie ma position personnelle : mon métier est l'analyse des mythes, surtout des mythes contemporains, dont la pertinence pratique est souvent sous-estimée. Loin de m'identifier aux créateurs de ces mythes, loin de les vénérer comme fondateurs de peuples nouveaux, je tente plutôt de les comprendre et de les faire comprendre. Conscient que la plupart des Québécois francophones ne se sont guère identifiés au mythe du fédéralisme trudeauiste, j'explorerai, par l'analyse de plusieurs versions de ce mythe – et de leurs contextes – les messages subreptices qu'on peut dégager de l'ensemble des subtilités de leurs sous-textes.

La genèse et les messages du mythe trudeauiste

Bien que mon analyse empruntera une méthode structurale, je la commencerai par une analogie au concept des champs (sociaux, politiques, artistiques), emprunté à Pierre Bourdieu, et en discutant du problème des personnes qui veulent établir pour elles-mêmes une « position » dans ces champs⁹. Ainsi peut-on construire le mythe de Pierre Elliott Trudeau, fondateur de l'État « fédéraliste » du Canada par une méthode similaire à celle utilisée par Bourdieu pour analyser l'histoire d'une personne qui a réussi à s'établir dans une position éminente dans un quelconque champ mytho-politique. Or, l'analyse que fait Bourdieu (1992) de la genèse de la position éminente de Gustave Flaubert en littérature française distingue deux moments. D'abord, Flaubert s'inspire surtout de sa haine des insuffisances des deux écoles dominantes de la production du roman français après 1850, c'est-à-dire des écoles bourgeoise et sociale. Le deuxième moment, plus ardu, fut « la hiérarchie des genres » ; Baudelaire qualifie le roman de « genre roturier, genre bâtard » (Bourdieu 1992:132). Selon Bourdieu, Flaubert remet en question le fondement même de la hiérarchie des genres. En dépassant la division entre la poésie et la prose, il reconnut un champ de production restreinte, commune aux deux genres, *l'art pour l'art*, accessible par un programme exigeant de style et d'écriture.

Certaines données aident à comprendre le cheminement de Trudeau à partir de son épiphanie jusqu'à la fondation de son concept du fédéralisme. Malgré toutes les différences entre Flaubert et Trudeau, il y a certaines constantes dans le processus des apprentissages à la suite desquels ils sont arrivés à leurs positions éminentes. Commençons par le premier moment : Flaubert rencontra deux écoles romanesques affaiblies et son écriture prit le contrepied de toutes les deux simultanément. Trudeau, pour sa part, exprima, dans *La province de Québec au*

moment de la grève (1956), son malaise devant l'idéologie du Peuple élu et le manque affligeant de productivité des Canadiens-français¹⁰. Or, sa critique acerbe provenait aussi du fait que l'ensemble de cette pensée et ces institutions faisaient partie de lui-même, en sa qualité de membre de cette nation. Cependant, dans la perspective de Bourdieu, on se demande quelle était réellement la position de Trudeau au sein du champ de ses relations, quel était le noyau de pensée dont proviendrait par la suite le mythe du fédéralisme ?

Trudeau, qui était parmi les personnes les plus fortunées du Québec, voulait éviter qu'on n'attribue sa « position » à son « capital économique » ; il ne voulait se réclamer que du capital culturel qu'il aurait accumulé lui-même. Il animait un micro-mouvement de gauche¹¹ (celui de la revue *Cité libre*) mais il se tenait – à la différence de son ami Jean Marchand¹² –, loin du travail quotidien qui était celui de politiser les manœuvres syndicalisés. Le schéma de Bourdieu exige qu'on situe toutes les relations entre les intellectuels selon leur proximité quant aux axes *dominant* ou *dominé*, ce qui n'est pas facile dans le cas de Trudeau. Les personnes et institutions citées dans *La grève de l'amiante* (1956) ou *Cité libre* entrent dans cinq catégories : 1) le gouvernement provincial de Maurice Duplessis (*dominant*) ; 2) l'Église catholique à Rome et ses représentants accrédités au Québec (*dominante*) ; 3) les intellectuels corporatistes (*dominants*) ; 4) les agriculteurs, les travailleurs, etc. (*dominés*) ; 5) les penseurs personnalistes (*dominés, en effet, car opposés au libéralisme dominant, aux grandes nations, etc.*).

Afin de reconnaître, dans ce schéma, les stratégies du fondateur du fédéralisme canadien¹³, il faut explorer la portée de ces relations objectives. Or, Bourdieu distingue entre deux types de culture : 1) « la culture légitime des sociétés divisées en classes, produit de la domination prédisposé à exprimer et à légitimer la domination » et 2) la « culture des sociétés peu ou pas différenciées où l'accès aux instruments d'appropriation de l'héritage culturel est à peu près également réparti, en sorte que la culture, à peu près également maîtrisée par tous les membres du groupe, ne peut pas fonctionner comme capital culturel, c'est-à-dire comme instrument de domination » (1980:252-253). Les données biographiques sur Trudeau suggèrent que celui-ci avait une connaissance intime de ces deux types de culture. Sa mère, bourgeoise anglophone de Montréal, lui transmet les valeurs et les mythes d'une culture légitime divisée en classes, tandis que son père, élevé dans une famille rurale modeste du Québec, homme d'affaires brillant, accumula beaucoup de capital économique, mais peu de capital culturel fourni par sa culture natale.

La philosophie personaliste de Mounier et de Maritain, inspirant la pensée de *Cité libre*, reflétait en effet la situation culturelle réelle des intellectuels québécois d'alors. Objectivement, ils étaient des médiateurs, à mi-chemin entre la nation traditionnelle et la modernité. Ils croyaient, avec Aristote, que l'humain est un animal socio-politique, porté par une communauté trans-générationnelle, mais ils y ajoutaient « la vocation unique de chaque personne humaine et sa transcendance » (Burelle 2005:29)¹⁴. Ce double lien de *dépendance* et de *transcendance* (au sens de Kant 1977) de la personne vis-à-vis la société devenait, en effet, le fondement de l'idéologie fédéraliste, car le personalisme enseigne que « seul un régime d'inspiration fédérale peut réconcilier le pluralisme communautaire – indispensable à l'enracinement et la responsabilisation des personnes – avec le besoin d'une autorité, capable d'assurer une gestion juste et efficace d'un bien commun qui transcende désormais les frontières nationales » (Burelle 2005:41).

Indubitablement, entre le pluralisme communautaire et l'autorité juste, dans la carrière de Trudeau, le dernier des deux principes s'impose de plus en plus. Même les écrits des années 1950, surtout ceux sur la grève de l'amiante, se méfient de l'avenir des forces communautaires, surtout quand il s'agit du retour aux terroirs, de la petite entreprise, des coopératives et des caisses populaires : il les promet toutes à un destin funeste, en laissant entendre qu'on aurait dû les faire gérer par le Fédéral. Les forces vives de la communauté québécoise n'ont donc pas bénéficié de son appui au moment de leur épanouissement. Quant à son évaluation de la grève de l'amiante, il pensait, là encore, que l'aspect le plus positif de cette grève était les liens solides établis par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada avec le syndicalisme laïque international. D'autre part, son essai *Les octrois fédéraux aux universités*¹⁵ défendit un principe proprement communautaire dont, malheureusement, le gouvernement fédéral a peu tenu compte jusqu'à maintenant.

Malgré le personalisme, le bilan des travaux de Trudeau pendant cette période a été d'affaiblir l'alliance nationaliste-ecclésiastique gérée par Duplessis et d'épauler les efforts trop faibles du gouvernement fédéral. Les discours de Trudeau, par contre, écorchaient l'improductivité socio-économique, la torpeur politique et l'exclusivisme du Peuple élu québécois, espérant stimuler ainsi l'ardeur de la nation. Dans cet esprit, Trudeau, selon ce que rapporte son associé Burelle, sensible au personalisme, lui expliqua : « J'exige simplement que le désir de sécurité 'culturelle' ne les empêche pas de sortir un peu de leur citadelle québécoise. Mounier parlait aussi du

besoin d'affrontement, de l'aventure, du risque. Je n'en trouve guère chez les tenants du nationalisme québécois » (Burelle 2005:128-134)¹⁶.

Cette dernière phrase de notre homme politique n'a rien d'objectif. Elle fait partie du mythe fondateur du fédéralisme post-duplessien, car la disparition de Duplessis et la « révolution tranquille » de 1960 transforma la structure profonde du champ politique québécois. Car la politique d'intellectuels comme Gérard Filion, André Laurendeau et P.E. Trudeau s'est limitée largement, lors des années 1950, à leur opposition au duplessisme et à l'alliance avec des organismes comme le CCF / PSD (Cooperative Commonwealth Federation / Parti social-démocratique), dont le pouvoir était minime. Selon eux, l'idée du NPD, (Nouveau Parti Démocratique) « transplantée » à partir du Canada anglais dans une province comme le Québec où l'idée du « travaillisme » ou du « socialisme » n'avait « guère de chance d'évoluer, serait 'mort-née' »¹⁷.

Fidèle au principe personaliste de *l'équilibre* entre le personnel et le communautaire, Trudeau voulait bien soutenir la « nation » faible de Duplessis, mais la révolution tranquille inversa les relations de pouvoir entre Ottawa et Québec. Conformément à son principe de l'équilibre nécessaire entre les paliers de la gouvernance, il se sentit donc obligé de secourir le Fédéral, ébranlé par le nationalisme agressif, le souverainisme québécois. Il annonça ce virage politique dans un article phare, *La nouvelle trahison des clercs*¹⁸ : son combat premier serait désormais de combattre « le choix des séparatistes, des indépendantistes ». Il insista pourtant sur la nécessité de transformer le fédéralisme : « L'idée fessipare d'un État-nation canadien-français » finirait forcément par se réaliser, à moins que les deux peuples fondateurs ne s'unissent pour « désamorcer ce concept d'État-nation et pour entraîner le Canada sur la voie de l'État multinational » (1967:173).

À ce moment, la lutte de Trudeau entra dans sa deuxième étape, la plus ardue, c'est-à-dire celle de *défendre* le statut même d'un tel État multinational. Ici encore, l'analyse de Bourdieu (1992) reste intéressante car pour Flaubert, la lutte contre les tendances du roman bourgeois ou social n'était que le début relativement anodin d'une lutte plus ardue, servant à défendre le statut du roman en général en dépassant le concept même du « roman » qui ne serait alors qu'une modalité de *l'art pour l'art*. Transposé vers l'arène de la politique canadienne, un tel concept de dépassement semble loin de toute expérience vécue. Du côté anglophone, la philosophie politique de Charles Taylor (1992, 1994) va dans cette direction, mais s'arrête, elle aussi, à mi-chemin. Il énonce les règles éthiques que nous devrions suivre pour établir un État

plurinational, mais ces règles ne sont acceptées comme normes quotidiennes ni au Canada ni dans aucune autre société. Les personnalistes français, quant à eux, ne disent pas non plus comment ils envisagent d'arriver à l'exercice de l'autorité « capable d'assurer une gestion juste et efficace » (Burelle 2005:41).

Burelle, l'acolyte par excellence des personnalistes, rompit avec Trudeau à la fin du drame constitutionnel. Dans une série d'articles publiés dans *Le Devoir*¹⁹, il montre qu'en 1993, Trudeau avait abandonné tous les aspects pertinents de la philosophie personnaliste de sa jeunesse. Par contre, Burelle ne dit pas si, en restant fidèle à cette philosophie, en suivant pieusement ses principes, il aurait lui-même voulu ou tenté ou pu rapatrier la constitution canadienne en 1981. Burelle, toujours fédéraliste inconditionnel, ne dit pas si le personnalisme aurait dû s'opposer à « l'idée fissipare d'État-nation canadien-français » – une idée qui est toujours très vivante. Il présente maintes idées judicieuses et intéressantes critiquant la gestion du fédéralisme, mais laisse intact le design général de Trudeau.

Ce design est essentiellement ambigu. Il comprend sans doute une composante personnaliste, selon laquelle les droits collectifs ont parfois la préséance sur les droits individuels, mais Trudeau veut toujours que les droits collectifs cèdent leur place aux droits individuels. La question est donc de savoir comment cette contradiction doit se résoudre dans l'espace : est-ce que le Québec reste personnaliste tandis que le ROC (*Rest of Canada*) reste acquis à l'individualisme américain ? Ou est-ce que Trudeau nous place devant une antinomie kantienne, où les niveaux empirique et métaphysique sont rigoureusement distincts ? Dans ce cas, l'ambiguïté ethnique n'aurait pas vraiment disparu, car – au plan mythique – il restait l'idée monstrueuse que le Québec donne la préséance à la métaphysique, tandis que le ROC donne la préséance à l'empirique.

Sans doute le mythe du fédéralisme de Trudeau se situera donc dans un univers post-kantien. Dans le monde réel, Trudeau et McLuhan se connaissaient; ils étaient de bons amis aux atomes crochus qui reconnaissaient, intermédiaire entre l'image et le concept, la communication au moyen des signes évocateurs. Le modèle de Trudeau, comme celui de McLuhan, est sciemment post-gutenbergien, un mélange de médias où de nouveaux concepts s'enrobent d'images qui ont déjà servi à d'autres fins²⁰. Le média est le message, le message est dans le massage²¹. La pratique du fédéralisme, même avant le manège des commandites à l'occasion du deuxième référendum²², se fiait à l'astuce subliminale des symboles qui devraient convaincre la population à son insu, comme le « massage »

cher à McLuhan. En élisant plus de 50 députés du Bloc québécois (BQ) aux élections de 2006, les Québécois ont montré qu'ils savent lire ces messages subliminaux. La mort du kantisme est peut-être moins réelle qu'apparente. Je crois que McLuhan nierait la différence entre l'être et l'expérience, mais Trudeau n'avait pas assez de temps libre pour s'occuper de cette question.

Les paliers supérieurs : dominants ou subsidiaires ?

Vu que le point de départ de ce mythe du fédéralisme est de toute évidence le catholicisme personnaliste, il semble pertinent de remonter à la première expression systématique de cette vision socioreligieuse, celle de Thomas d'Aquin, reprise par le Pape Pie XI et plus récemment par Sloterdijk (2003:205, 215-221), c'est-à-dire : « *Homo est animal magis familiare quam politicum* ». Dans cette vision, l'humain étend, palier par palier, son monde, son réseau de relations duelles, à commencer par le duo nourrisson-mère. Sa sphère sensible et cognitive s'étend par la suite aux relations duelles plus larges : enfant-famille, adulte-localité ou tribu ou nation, sans abandonner sa sécurité culturelle, c'est-à-dire un environnement social de proximité où les membres sont protégés par leur partage d'entendement, à savoir, une langue commune, une rythmique et un système rituel communs, un champ d'habitudes ethnoculinaires, ethnomédicales, ethnobotaniques communes. Toutes ces relations deviennent problématiques dès que l'humain passe outre à ce palier de proximités aux sociétés complexes (royaumes, empires, confédérations, fédérations, etc.). Ces grandes sociétés offrent davantage en sécurité externe, en échanges commerciaux, en grandes réalisations civiles dans tous les domaines. Le problème objectif posé par le palier supérieur est celui d'assurer l'équilibre entre ces avantages – impératif hypothétique crucial pour la communauté de proximité, mais impératif catégorique au palier supérieur – et la sécurité culturelle, la protection des habitudes, surtout des habitudes protectrices, qui restent un impératif catégorique pour le bien-être de la nation, mais qui seront tout au plus un impératif hypothétique pour le palier supérieur.

Le problème qui survient quand un gouvernement veut passer du palier de la nation, ou de l'État-nation, à un palier supérieur est donc surtout celui d'amener les citoyens de la nation à changer un aspect particulier de leur vision du monde, c'est-à-dire de les inviter à réduire l'espace réservé à l'impératif catégorique de leur nation. La remarque du premier ministre Trudeau, citée ci-dessus, illustre très bien ce dont il est question ici : il s'agit de faire en sorte que les membres de la nation « sortent *un peu* de leur citadelle ». J'ai souligné l'expression « un

peu », car le premier ministre savait bien que cette invitation était délicate et devait avoir l'air modeste. Le besoin primordial de ce palier supérieur est d'établir ce que, dans une publication antérieure, j'appelle son « homéostasie optimale » (Schwimmer 2003)²³. Une telle homéostasie de l'ensemble d'un palier supérieur devra assurer la bonne distance entre ses nations constituantes, donc entre la proximité et l'éloignement excessifs. Le massage est une technique qui ne résout pas toujours ce type de problème.

En effet, la remarque de Trudeau sur la sortie de la citadelle était subordonnée au performatif « j'exige ». Il n'y avait donc pas de connotation voulant que la permission ou la négociation préalable serait de rigueur, le seul choix disponible au citoyen étant d'obéir ou de se mettre hors la loi. Selon le critère de la bonne distance proposé ici, on se trouve donc devant un paradoxe : l'objet apparent de faire sortir les Québécois de leur citadelle serait de réduire la distance entre eux et les autres nations, mais l'usage du performatif « j'exige » marque l'éloignement excessif, présent dans le sous-texte.

Quand, deux ans plus tard (en 1980), Trudeau *exigea* le *rapatriement unilatéral* de la constitution canadienne, cette forme d'invitation du gouvernement fédéral fut examinée par la Cour suprême du Canada qui la jugea *légitime*, mais *illégitime*. Obligé de se prononcer, le parlement du Royaume-Uni posa des questions polies au sujet de la souveraineté des provinces du Canada. J'y reviendrai, mais un tel rapatriement unilatéral serait *illégal* dans le type de palier supérieur que les personnalistes (ou Sloterdijk) appellent une *confédération*, c'est-à-dire une union de plusieurs États ou nations qui s'associent tout en conservant leur souveraineté. Ce terme « souveraineté » est pourtant ambigu aussi, dans la mesure où les pouvoirs de toute union confédérale, même quand ils sont supposément *subsidiaries*, pourraient empiéter sur la sécurité culturelle des communautés (ou nations) de proximité.

Tandis que le palier supérieur peut très bien sélectionner quelques domaines qui lui semblent non prioritaires (du point de vue de la sécurité externe), la sécurité de la nation reconnaît très peu de domaines subsidiaires. La philosophie de Trudeau – énoncée à plusieurs reprises dans son livre programmatique de 1967 – ne s'opposait pas aux principes du confédéralisme, mais lui-même interprétait les propos des porte-parole de la nation québécoise de l'époque comme réclamant les pleins pouvoirs dans tous les domaines de l'État sans exception. Cette interprétation paraît clairement dans ses réponses à Burelle au début du mandat de ce dernier²⁴.

Quand, en pratique, le déséquilibre entre les degrés de conformité aux impératifs de chacun de ces deux paliers dépasse une certaine limite, il y a une réaction radicale

qu'on peut appeler un contrecoup. Cela arrive quand la nation communautaire trouve que sa sécurité culturelle est en danger critique, ou encore quand un grand État trouve que sa sécurité externe (militaire, commerciale, ou même morale) est menacée. Un recueil collectif récent de textes, dont j'étais responsable en partie, a analysé des exemples variés de mouvements périphériques – sociaux, politiques, religieux – qui se présentaient comme des contrecoups aux positions des pouvoirs majoritaires dans plusieurs parties du monde. Ces mouvements furent portés par des communautés locales dont l'objet principal est la transformation de leur société mais qui craignent pour leur sécurité culturelle²⁵.

Dans le contexte canadien, le projet de souveraineté-association au Québec, lancé en 1967, fut un contrecoup du même type. Or, ce contrecoup communautaire, prévisible depuis la publication en 1962 du texte de Trudeau sur la *trahison des clercs*, amena la riposte de l'appel d'aide, fait en 1965 par le gouvernement de Pearson, aux trois Québécois connus par le sobriquet des Trois Colombes²⁶. L'un d'eux, P. E. Trudeau, devenu premier ministre, initia le *coup de force* – ou plutôt, le contre-contrecoup, qui est le thème de la présente analyse anthropologique. Ce coup de force, médité par Trudeau bien avant son passage au Parti Libéral du Canada (PLC), est mémorable aujourd'hui surtout par l'audace du rapatriement de la constitution en 1980-82, par l'ampleur de ses qualités mythiques évoquant l'image du roi philosophe ou de Machiavel ou, au Québec, du simili-dieu Papa Boss ou de Béalial²⁷.

Or, aucune des ces identifications intuitives ne suffit à répondre à la question posée par Bourdieu : après avoir relégué l'État-nation à une position subordonnée, quel sera le contenu général du concept supérieur qui soutient le projet encore vague d'un État multinational ? Bourdieu n'a peut-être pas réussi à décrire définitivement le contenu général du concept supérieur de *l'art pour l'art*, sauf que ce contenu prendrait la forme de certaines règles nouvelles pour *l'écriture*. Il faudrait en effet qu'on soit spécialiste en littérature (comme Mikhaël Bakhtine (1979) ou Milan Kundera (2005)) pour éclairer le type de règles dont il s'agirait dans un genre comme le roman.

Quant au concept général de l'État multinational, le monde est encore loin d'être arrivé à une description de validité universelle. On possède désormais d'importantes descriptions partielles, comme celle de Rawls dont Trudeau a dû apprendre au moins les rudiments lors de sa visite à Harvard autour de 1958²⁸. Or, ce type d'analyse américaine contredit la philosophie personnaliste, toujours prédominante au Québec, qui défend les droits des communautés de proximité, droits qui sont parfois antérieurs à ceux de l'individu. En luttant pour le rapatriement

ment de la constitution, par ailleurs, le premier ministre se garda bien d'énoncer quelque concept général que ce soit. Il proposa en effet un système inédit de signes rituels, surplombé par une image mythique, rassurante, d'un univers postmoderne, harmonieux, rendu omnipotent par sa technologie.

Les discussions générales autour de ces systèmes, fondées sur des principes comme la philosophie morale, la justice sociale, la démocratie et la nature de « l'État-nation occidental tel qu'il se consolide au XIX^e siècle »²⁹ ratent la cible parce que les nations ont une histoire bien plus ancienne et plus complexe, pleine de contradictions internes, qui – en plus des variables démographiques – déterminent la limite du degré de l'assimilation prévisible. Ceci est évident surtout dans les cas particuliers comme le Québec, où les orientations de la population, quelle que soit sa classe sociale prédominante, étaient influencées par toutes les tendances courantes aux XVI^e-XVII^e siècles dans leur patrie. Tandis que cette population était très fidèle à son Église, le discours de celle-ci était influencé par les débats et les questionnements de l'époque. L'Église avait mis à l'Index des œuvres de Montaigne, Rabelais, Voltaire et Rousseau, mais leur contenu satanique survivait dans l'esprit populaire avec les autres tentations du Diable. Quand, au XX^e siècle, surgit la conscience nationale du Québec, elle s'abreuva de cette tradition extra-ecclésiastique, qui ne s'était jamais véritablement éteinte. Quand Trudeau « exigea » des intellectuels qu'ils sortent de leur citadelle, il n'était pas conscient de tout ce qu'il pût y avoir là-dedans, mais quelques-uns s'aperçurent de la richesse intellectuelle de cette citadelle, exemplifiée par l'écriture des romans philosophiques de Jacques Ferron³⁰.

Parce qu'il voyait peu de germes d'un avenir possible *au sein* de cette citadelle, il pouvait savoir encore moins comment ses habitants s'y prenaient pour explorer ce qui se trouvait à l'extérieur ? Tout au plus pouvait-il constater des lacunes. Les écrits de Trudeau font allusion aux recherches en sciences sociales, largement négligées par les intellectuels proches de la culture ecclésiastique. Surtout et très souvent, il leur proposa de se fier aux ressources du gouvernement fédéral³¹. Or, le cours général de l'histoire du pays les empêchait d'attribuer quelque valeur de vérité que ce soit à ces ressources, l'hégémonie culturelle au Québec étant passée, après la conquête, à l'État théocratique du Vatican, conformément à l'entente avec l'administration coloniale du Royaume-Uni. Quelle fut la crédibilité du gouvernement fédéral du Canada si, presque deux siècles plus tard, celui-ci voulait les guider dans une autre direction ? Quand les Québécois, en 1960, ont changé de direction, ils ont voulu ajouter de nouvelles

sources de vérité à celles du Vatican, mais sans se fier cette fois au ROC pour choisir la voie à suivre. Ils la cherchaient plutôt à Paris, à Londres, aux États-Unis, à Cuba ou ailleurs. Le monde cognitif construit ainsi était inédit, avec quelques ressemblances avec leurs voisins du ROC, mais beaucoup de différences aussi. Certes, ils restaient fidèles aux savoirs de leur ancienne citadelle mais aussi à leur récente découverte d'autres vérités, de provenances diverses, adaptables à leur situation. Cette histoire culturelle d'après 1960, dans plusieurs domaines de pointe, technologiques, administratifs, artistiques ou savants, serait un bon champ d'études québécoises en anthropologie.

À cause de ces développements peu surprenants, les relations entre Trudeau et les gouvernements provinciaux, fussent-ils libéraux ou péquistes, ont empiré après 1960, car les gouvernements successifs de Duplessis exerçaient à peine leurs pouvoirs, tandis que « le gouvernement Lesage et l'opinion publique québécoise avaient fait de l'autonomie un absolu et tentaient de réduire à rien le pouvoir fédéral » (Trudeau 1967:v). Voici quelques remarques citées par Burelle (voir ma note 16), qui illustrent la nature des paradoxes guettant les rapports trudeauesques entre le fédéral et les provinces :

- (a) Burelle propose que le bonheur des citoyens implique un sentiment fondamental de *sécurité culturelle*. Trudeau répond : « Si vous étudiez les demandes de Daniel Johnson (égalité ou indépendance), celles de Bourassa à Victoria (juridiction sur le secteur bien-être), celles de Ryan quand il définissait le statut particulier, vous verrez que les nationalistes n'ont que faire de *sécurité culturelle* à moins que *culture* ne recouvre l'ensemble des juridictions! ».
- (b) Burelle propose que, dans le domaine de politiques culturelles et de l'encouragement aux arts et à la recherche, le gouvernement fédéral s'engage à évaluer le champ des activités intra-provinciales. Trudeau écrit en marge : « Décider que les choses de l'esprit ne sont pas de juridiction fédérale! ».
- (c) Burelle propose que le gouvernement fédéral continue pourtant à subventionner le Conseil de la recherche, l'Office national du film, les musées nationaux, Radio-Canada, etc. Trudeau écrit en marge : « En vertu de quel principe ? ».
- (d) Burelle réplique à tout cela : « J'ai cru déceler une certaine impatience, voire de l'agacement dans les commentaires. » Trudeau répond : « S'il y a de l'impatience, c'est que voilà plus de quarante ans que je me bats contre des gens qui se réclament de la notion de *sécurité culturelle* pour exiger que le gouvernement du Québec ait juridiction sur tout, depuis les affaires extérieures jusqu'au système d'épuration des

eaux. Bien sûr qu'il faut que le Canada français ait certaines garanties, et je tente de les insérer dans une constitution. Mais il faut se méfier de l'hypertrophie des mécanismes de défense, ou de ce que Pelletier appelait 'la mentalité de l'état de siège' si l'on veut l'épanouissement de la personne ».

Afin d'analyser ces commentaires, il faudra d'abord expliciter le système logique à l'aide duquel Trudeau les a établis. Les commentaires (a) et (d) se situent dans le cadre de la théorie personnaliste du fédéralisme. Le commentaire (b) est ambigu : la théorie personnaliste enseigne en effet que les choses de l'esprit appartiennent à la communauté de proximité, ce qui les exclurait de la juridiction fédérale. Cet enseignement n'est pourtant que peu conforme aux habitudes du gouvernement du Canada qui exerce cette juridiction depuis toujours. L'État a donc établi à cette fin des principes budgétaires, administratifs et fiscaux appropriés (voir la remarque [c]) et des services hautement valorisés par la population. L'idée que le gouvernement canadien abolisse tous ces services culturels fédéraux n'avait en effet « pas manqué d'audace »³².

Du point de vue de la nation québécoise, Burelle avait posé des questions fondamentales, car toute nation exprime son identité par la nature des principes qui déterminent les pratiques de ses institutions culturelles. Or, Trudeau savait que la majorité anglophone qui détermine ces principes aujourd'hui au Canada n'est pas entièrement multinationale, qu'elle est aussi chauvine que d'autres nations, que ces institutions ont besoin d'« attaches locales » (1967:45). Il savait que chacun des deux groupes ethniques principaux du Canada « est trop fort, trop bien enraciné dans le passé et trop bien appuyé sur une culture-mère, pour pouvoir écraser l'autre » (1967:188). Son article magistral sur *Les octrois fédéraux aux universités* défendait en effet le même point de vue que Burelle : ces institutions culturelles devraient être provinciales³³.

De telles contradictions entre la vérité philosophique et les vérités politiques ne sont pas rares. Selon Hannah Arendt, elles sont non éradicables : « Conceptuellement, nous pouvons appeler la vérité ce que l'on ne peut pas changer ; métaphoriquement, elle est le sol sur lequel nous nous tenons et le ciel qui s'étend au-dessus de nous » (1972:336). Disons donc que bien que le sol et le ciel de la politique de Trudeau fussent personnalistes, son action politique restait dominée par ses démêlés avec le ROC, où la problématique de l'État multinational est peu pertinente et où plusieurs provinces anglophones s'alignent d'assez près sur l'assimilationnisme américain.

On peut bien exiger des preuves claires selon lesquelles les déboires du gouvernement fédéral entre 1980 et 2006 découlent des contradictions de cet ordre plutôt

que de déceptions moins philosophiques. Or, Burelle ne fournit pas de preuves concluantes, mais plutôt des illustrations fondées sur un problème d'expression, anodin en apparence, dans un document officiel : « *une querelle de mots* (qui) *n'était pas innocente* ». Il s'agit du préambule de la nouvelle constitution dont une ébauche devait être mise en circulation. Burelle en reçut une version anglaise qui le « sidéra » : « Il commençait avec un retentissant *We, the people of Canada* clairement inspiré du préambule de la constitution américaine, et l'ensemble de son contenu avait une saveur *one nation* complètement étrangère au fédéralisme multinational canadien que Trudeau jugeait d'avant-garde à l'époque de *Cité libre* » (Burelle 2005:257).

Après quelques disputes acerbes avec le conseiller anglophone, Burelle écrit une version à son goût dont Trudeau approuva la plupart des amendements « essentiels », sauf que « l'expression *We the people of Canada / Nous, peuple canadien*, l'emporta sur *Nous citoyens et citoyennes du Canada et Nous Canadiens et Canadiennes* que je proposais comme solutions de remplacement » (Burelle 2005:258). En effet, ce préambule et la phrase *Nous, peuple canadien* provoquèrent beaucoup de réactions négatives au Québec en particulier, de la part de Gérard Pelletier, Marcel Adams, Solange Chaput-Rolland, Léon Dion, Gérard Bergeron ainsi qu'à l'Assemblée Nationale, où Claude Ryan, chef de l'opposition libérale, appela ce préambule « un brouillon qu'il faudra recommencer au complet » (Burelle 2005:262, 266).

Trudeau accepta l'idée de Burelle de diffuser une *Lettre ouverte aux Québécois*³⁴ afin de clarifier le préambule supposément « brouillon ». La rédaction de cette lettre donna lieu à plusieurs échanges entre lui et le premier ministre lors desquels Burelle invita Trudeau à clarifier la « contradiction flagrante entre l'esprit et la lettre de ce message aux Québécois », en explicitant le principe, énoncé dans le préambule de la nouvelle constitution, de « la dualité essentielle de la société canadienne ». Voulait-il négocier avec le Québec sa reconnaissance « des deux principales communautés linguistiques et culturelles du pays, dont la française a son premier foyer et son centre de gravité au Québec » (Burelle 2005:266, 273, 287), comme le proposait cette *Lettre* ? Trudeau répondit :

- (a) « C'est dans la négociation des "brouillons" qu'on les obligera à dire ce qu'eux entendent par "dualité." S'ils entendent "deux nations" ou statut particulier, je ne peux admettre "leur" dualité. S'ils entendent "peuples fondateurs," "deux langues, deux cultures" etc., je puis admettre leur dualité » (Burelle 2005:273, voir aussi 268).
- (b) « Notre vocabulaire ne saurait être à la fois fédéraliste et souverainiste. Le choix référendaire impose aussi

un choix de vocables, et ce n'est qu'en exorcisant les mots de toute référence à la vieille idéologie de l'État-nation que nous réussissons à traduire le projet canadien dans toute sa richesse et son originalité » (Burelle 2005:287-288).

Or, ces précisions sont strictement compatibles avec la philosophie personnaliste qui distingue nettement entre le palier des communautés de proximité et l'exercice du pouvoir dans les grands États. Par contre, vu que Trudeau définit le Canada comme une seule nation, pourquoi ne se ferait-il pas responsable de toute la gamme des valeurs et jugements culturels ? Le mot *culture*, comme domaine culturel, ne peut donc qu'avoir un sens restreint dans le cas d'agglomérations désignées comme « les peuples fondateurs ». Dès que le Canada sera devenu « *one nation* », il aura le droit de s'arroger des « vocables » exclusifs, propres à la fédération, dépassant les dialectes propres aux peuples fondateurs. On s'approche ainsi du modèle même de la « société juridique contractuelle » de Rawls, rejetée par le personnalisme (Burelle 2005:33). Burelle serait-il donc en effet plus proche de la pensée de Lévesque ?

Comment résoudre ce paradoxe ? Trudeau regardait comme audacieux tout projet de palier supérieur qui n'impliquait pas « les choses de l'esprit ». En effet, les Québécois s'étaient bien adaptés à deux siècles de règne du Vatican, palier supérieur pour toutes les choses de l'esprit. Ils lui avaient retiré cette autorité après 1960 et n'étaient pas prêts de la transférer à Ottawa, ou à la Reine du Royaume-Uni, sans se faire octroyer un statut particulier. Par ailleurs, le personnalisme n'a pas précisé en détail toutes les qualités nécessaires à l'installation d'un palier supérieur solide autre que le Vatican. Les Québécois aimeraient probablement bien s'en trouver un, pourvu que celui-ci respecte leur autonomie des « choses de l'esprit »³⁵.

Notre objet n'est pas de suppléer cette carence dans le présent article. Il suffit pour le moment d'établir que Trudeau était plus ou moins conscient de cette carence et de dégager les méthodes qu'il utilisait pour combler le creux. Le modèle du village mondial de McLuhan l'a aidé, mais aussi le modèle de Rawls (garant du libéralisme américain) et surtout, ce qui l'aida, c'est la foi du fondateur qui puisse énoncer le mythe en attendant que la réalité s'établisse plus tard. Trudeau aimait citer des phrases latines, mais ne citait jamais celle qui évoque son mythe personnel et qui est parfois acceptée dans le ROC aujourd'hui : *attollens humero famamque et fata nepotum*³⁶. Or, rappelons que ceci était l'image accolée à Énée par Virgile, plutôt qu'une idée qu'Énée aurait lui-même eue.

Aspects mythiques de la constitution et des gestes rituels attenants

La grande réussite pratique de la Constitution canadienne de 1982 a été l'adoption de *La Charte canadienne des droits et libertés* mais celle-ci était précédée des Chartes provinciales qui donnaient d'excellents résultats; c'est au palier fédéral que les instruments restaient incomplets³⁷. L'essentiel du projet de rapatriement a plutôt été d'avoir fondé le fédéralisme canadien plus centralisé d'aujourd'hui. Sa signification profonde est lisible dans son sous-texte où figurent deux grandes images quasi-mythiques bien connues de Trudeau : la Déclaration d'indépendance des États-Unis et la fondation de Rome au VIII^e siècle av. J.C. (dont Jefferson s'est aussi inspiré). Tandis que le nom du fondateur de la ville matérielle de Rome était Romulus, l'épopée de Virgile relie la nation romaine à l'ordre divin par la description des images gravées sur un bouclier, donné à Énée par sa mère, la déesse Vénus. Tous les grands événements de l'histoire de l'empire y étaient illustrés, mais ce bouclier, pensé par Virgile pendant le règne d'Auguste, était une commémoration de huit siècles d'histoire romaine antérieure, tandis que la Déclaration d'indépendance des États-Unis a été une prophétie réelle, survenue bien avant l'éclosion de l'empire américain, une prophétie inspirée de l'épiphanie mythique de son fondateur.

L'expression *one nation*, dans le préambule de cette Déclaration, plut à Trudeau et aux anglophones canadiens. Au moment de cette Déclaration, il y avait treize États en Amérique que l'empire britannique n'avait aucune intention d'unir, mais la guerre provoquée par la déclaration de Jefferson parvenait à resserrer les liens entre les États. Nous avons vu que cette même expression *one nation*, appliquée au Canada en 1980, sidéra Burelle et d'autres libéraux du Québec, car rien ne s'était passé qui justifierait un tel revirement, sauf dans l'esprit de Trudeau et de ses conseillers anglophones. Quoi qu'il en soit, les fédéralistes québécois s'identifiaient volontiers comme Canadiennes et Canadiens, pourvu que le Québec soit reconnu comme une nation distincte. Quand la nouvelle constitution leur refusa ce statut, l'Assemblée nationale la rejeta. La Cour suprême du Canada statua, quant à elle, que l'application de cette constitution au Québec serait légale mais illégitime.

Ce jugement a eu deux conséquences non intentionnelles au plan symbolique : d'abord le ROC en concluait que le Canada serait désormais *une seule nation, établie par un coup de force légale, peu importe sa légitimité*, tandis que le Québec en concluait qu'il n'y avait toujours pas de *peuple canadien unifié, sauf dans un sens stric-*

tement juridique, si bien que son unité se limitât à la formalité de la présence des sénateurs et députés québécois au Parlement. Par ailleurs, 68 % de ces députés québécois élus font partie aujourd'hui du Bloc québécois, un parti créé pour défendre les intérêts distincts de la province de Québec. Notons que le BQ s'allie parfois aux conservateurs, parfois aux libéraux et aux néo-démocrates. Il affiche une bonne distance avec les partis du Canada, mais aussi avec les idéologies des États-Unis et de l'Union européenne. Il offre la première image de ce que serait la politique d'un Québec autonome.

Quand la nouvelle constitution fut rejetée par les fédéralistes québécois, Gérard Pelletier en donna une explication qui ne fut guère contestée : « la mentalité de l'état de siège » des Québécois. Il ne s'agit pas ici de juger cette mentalité, mais d'en chercher la cause objective profonde. Or, à cet égard, l'anthropologie dispose déjà d'une hypothèse intéressante qui concerne les « rapports de symétrie entre rites et mythes des peuples voisins » (Lévi-Strauss 1968 et 1973:281-300), celle de « la bonne distance », expliquée ci-dessus. L'espace (et le temps) chez les humains, mais aussi dans le reste de l'univers, est mesurable selon les degrés de proximité.

On a vu, par exemple, dans le témoignage de Burelle, que ni lui ni Trudeau ne pensaient que les expressions *citoyens canadiens* et *peuple canadien* étaient synonymes. Ils admettaient que le terme *peuple* connote une relation plus proche que *citoyens*. Burelle était « sidéré » par la trop grande *proximité symbolique* du terme « peuple ». Alors que « sidérer » ne fait pas partie du vocabulaire professionnel normal du politicien ; il connote un sentiment très intime, presque comme le mot « inceste ».

Quand Pelletier parlait de la mentalité de l'état de siège, il pensait évidemment aux ennemis qui investissent une citadelle dont les habitants redoutent la proximité indue de leurs adversaires. Une telle idée peut sembler loufoque aux fonctionnaires fédéraux qui pensent avoir le droit de gérer le pays. Quelle mesure objective y a-t-il de la *bonne* distance entre un État-nation qui a une armée et une nation qui n'en a pas ? Au cours de l'histoire, l'armée a normalement été déterminante, mais le monde contemporain en général, et Trudeau en particulier, voulait établir un palier supérieur aux États-nations. Le Canada anglophone actuel retient en effet tous les pouvoirs d'un État-nation sans trop les étaler, tandis que le Québec se conduit comme un État-nation sans en déterminer les pouvoirs. Il ne peut gérer même un zoo sans l'aval du Fédéral. Il n'y a guère de palier *supérieur* du type américain, mais ce palier est simulé sous la forme de quelques mots inédits, écrits sur le brouillon de Burelle : *Nous, peuple canadien*. Ces mots électrisèrent le pays

mais Trudeau avoua, lors d'une discussion avec son personnel : « *Let's face it; it was a mean process* »³⁸. En avril 1982, il semblait bien que ce processus avait été efficace. Avec le recul de plus de vingt ans, pourtant, la situation est toujours complexe et ambiguë.

En règle générale, les paliers étatiques supérieurs établis en Occident se dotent de certains mécanismes, formels et informels, afin de gérer l'homéostasie de la *bonne distance* avec leurs communautés semi-autonomes. L'exemple d'un palier supérieur le plus visible au Canada est celui des États-Unis dont l'unité, datant de leur guerre commune de libération, est accentuée aujourd'hui par le système de propagande idéologique le plus sophistiqué du monde, mais aussi, entre autres, par les pouvoirs de la Présidence, de la Cour suprême et de la Chambre des représentants, des forces armées, de la *Federal Reserve Bank*. D'autre part, les 50 États autonomes (dont la marge d'autonomie leur permet de mettre sur pied une armée, de légiférer à tous les niveaux économiques en ce qui a trait à la création des banques et au soutien à l'industrie, de créer des tribunaux, etc.) sont représentés formellement à Washington par leurs Sénateurs. Quoi qu'on pense du système des juges élus, il assure la participation active, la protection des droits individuels et des sentiments populaires au sein du vaste appareil judiciaire. Sans bien le connaître, le Canada a tendance à idéaliser ce système qui assortit des relations de proximité très autonomes à un palier supérieur d'une grande solidité.

L'autre grand palier supérieur occidental, l'Union Européenne, pourrait avoir plus d'admirateurs au Québec que dans le ROC, surtout parmi les souverainistes, mais aussi parmi des fédéralistes du type de Robert Bourassa. Composée d'États souverains, l'UE accentue l'unité comme un idéal lointain et laisse en place beaucoup de cultures d'une grande richesse. Elle s'abstient systématiquement de se mêler des choses de l'esprit. Par contre, afin d'exprimer avec transparence l'idéal de son unité, elle a supprimé presque toutes les frontières internes, pour la circulation des biens ainsi que des personnes. Ainsi l'UE fait la gestion administrative d'un vaste territoire dont les particularités culturelles ne la concernent pas du tout. Sloterdijk explique bien les faiblesses de cette ambivalence :

Les grandes formes vivent du fait qu'elles peuvent aspirer et transférer un fonds imaginaire de modes d'expérience relevant de la petite sphère – lorsque ce type de transfert de familiarité échoue, ce qui est par exemple le cas pour la construction actuelle de l'Europe, la grande structure reste sous-animée et les habitants la vivent comme une irréalité ou un moloch. [2003:216]

Les expériences plus limitées de paliers supérieurs européens, comme l'Espagne, le Royaume-Uni, la Belgique, la Suisse sont toutes issues du concept de l'État-nation, tempéré par la vitalité des communautés-membres hautement développées, dont les cultures sont reconnues et respectées.

En suivant la piste lévi-straussienne de la bonne distance, comparons ces systèmes aux rites et mythes de nos deux peuples voisins : les Québécois et le ROC. D'abord, chaque peuple s'est doté d'un palier supérieur symbolique, en lui reconnaissant le minimum de pouvoirs matériels, mais un capital symbolique considérable : ainsi les États-Unis sont regardés par le ROC comme le modèle symbolique de son palier supérieur de préférence tandis que le Québec, après avoir réduit sa dépendance symbolique face au Vatican, s'est rabattu sur la France. En élaborant la symétrie, le ROC octroyait à la France un peu de capital symbolique (par exemple, en votant avec la France aux dossiers culturels du G8) tandis que le Québec octroyait une petite part de son capital symbolique aux États-Unis (par exemple, la tendance historiographique de Gérard Bouchard). En lexicographie, le ROC ne se donne pas les moyens pour établir un dictionnaire anglo-canadien, mais utilise des dictionnaires américains légèrement modifiés; le Québec fait de même pour le français, si bien qu'une faible part du lexique de la littérature québécoise est repérable dans les dictionnaires français. Le Québec ne s'est donné que quelques moyens de faire ce que les Mexicains et les Argentins ont fait pour la langue espagnole dans leurs pays³⁹.

Autre symétrie : les Québécois qui parlent le français prétendent souvent ignorer l'anglais mais, en règle générale, ils le comprennent et le parlent assez bien. Le ROC parle l'anglais et prétend souvent être bilingue mais sur-estime, en règle générale, sa connaissance du français⁴⁰. À cet égard, le jeu du ROC est l'inverse du jeu britannique – le spécialiste britannique, invité à Paris, par exemple, annonce qu'il ne connaît pas le français et parle en anglais. Les Parisiens lui posent alors des questions en français, qui sont très bien comprises par l'orateur et auxquelles celui-ci répond en très bon français. Dans tous ces cas, les relations entre les peuples voisins sont donc marquées par des jeux rituels de simulation ou de dissimulation. Ces jeux sont habituels entre les *peuples voisins*, peu importe quelle est la *citoyenneté* des individus participant aux échanges.

Jeux historiques : la confédération canadienne établie en 1867 souffrait sans doute de la distance excessive entre son centre et ses périphéries, et Trudeau a sans doute réussi à réduire cette distance. Cependant, il laissa aux provinces une certaine identité culturelle territoriale,

si bien que la mobilité des biens et des personnes est plus grande maintenant en Europe qu'en Amérique. Cette identité culturelle s'explique moins par des besoins pratiques que par la règle de la bonne distance : tandis que l'Europe avait besoin de réduire la distance entre ses vieux États-nations, l'Amérique accentuait les distances entre les communautés à forte identité culturelle, mais que l'histoire n'avait pas encore muni d'assez de marques distinguables pour qu'on ne reconnaisse leurs identités particulières. Ces communautés ne voulaient pas supprimer des lois locales qui puissent les distinguer des communautés voisines, tandis que les gouvernements centraux postulaient que ces divisions rendraient l'ensemble des États plus faciles à dominer.

Les mythes : le capital matériel et symbolique du Canada s'est sans doute accru depuis 24 ans, dans l'esprit de ses citoyens ainsi que des étrangers. La Charte des droits et libertés a sans doute contribué à notre capital symbolique, mais les résultats du référendum de 1995 n'ont guère contribué à la réputation de nos mythes et de notre gestion des relations entre peuples fondateurs. Que je sache, il n'y a eu aucune étude sérieuse de ces mythes, bien que de nombreuses données, surtout dans le champ littéraire, soient disponibles. J'en donnerai ici deux exemples qui ne peuvent pas être concluants mais qui indiqueront la sorte de résultats prévisibles de ce type d'études. On verra bien qu'elles ne pourraient que confirmer l'ambiguïté de la situation actuelle. Le développement des paliers supérieurs véritables dans notre monde pourrait être plus rapide que les huit siècles environ que cela a pris en Chine ou en Rome antique, mais il serait sage de fixer les termes en périodes plus longues que les mandats électoraux ou les intervalles inter-référendaires.

Le célèbre roman *Faire surface* de Margaret Atwood (1972) est souvent regardé comme une « fable canadienne » écrite dans le but d'élucider le problème de l'identité culturelle du pays. Je le traiterai ici comme un conte merveilleux qui raconte la quête initiatique, analysable selon le schéma proppien, donc avec une héroïne chercheuse, quelques adversaires et deux adjouvants⁴¹. L'intrigue se situe dans le Nord québécois où les carences du bilinguisme du ROC sont soulignées sans complaisance. Le seul personnage québécois, Paul, est un adjouvant, ami fidèle de la famille de l'héroïne. Il garde ses distances par rapport à elle, mais se manifeste aux moments clefs, hors du quotidien, témoignant d'une profonde amitié existentielle. Cette interprétation du rapport entre l'héroïne et l'adjouvant révèle enfin une vision complexe, au plan mythique, figeant la théâtralité chaleureuse des relations interethniques dans une ignorance stupéfiante perpétuelle qui assure que les uns ne se rapprocheront jamais des autres.

Notons pourtant que cette affectivité mythique s'exploite parfois effrontément à des fins politiques, comme en 1995. Tandis qu'Atwood n'idéalise pas les sentiments du ROC, il reste que le père de l'héroïne occupe du territoire, se construit une maison, se comporte comme un propriétaire sans jamais détenir de *titre*. Quand les autorités civiles s'intéressent à la mort de ce père, Paul les accompagne, toujours amène, pour identifier les vêtements du macchabée, mais l'héroïne laisse entendre que cette identification était fautive. Le roman se garde bien de résoudre les énigmes; il révèle plutôt un territoire glissant, troué par des tares insondables.

Quelle est la vision québécoise de ce territoire ? De toute évidence, elle est pleine d'ambiguïtés. Regardons le témoignage de Jacques Ferron, un auteur québécois dont la subtilité intellectuelle et narrative est comparable à celle d'Atwood, qui construit son monde sur des fondations très différentes. Dans le cadre conceptuel que j'utilise ici, on peut dire qu'il s'occupe souvent des nations dominées et qu'il s'interroge sur leurs capacités de se développer en tant que civilisations, une idée qu'il présente dans sa chronique sur la Pologne et Copernic (2006:522-30), mais aussi dans ses nombreuses chroniques sur Rabelais, sur la perspective et la peinture (1975:56-63). Quant à ses romans, je me limite à la recherche de la logique de l'épanouissement de l'univers de *Lamélanchier* (1970), une fois de plus la recherche critique des mots du père, la découverte de l'ambiguïté inextricable du monde adulte. La fin du récit nous donne les derniers mots de l'amélanchier, le jugement final porté par l'arbre sur le père de l'héroïne : « *Oh ! oh ! che naso brutto* », et l'envol de la bécasse de celle-ci « pour ne plus revenir, désormais au dessus de moi » (Ferron 1970:163).

À l'instar de l'héroïne d'Atwood, celle de Ferron évolue aussi. Dans le premier cas, elle commence par l'idéalisation des rapports ethniques et la sous-estimation de la nature; dans le cas de Ferron, elle commence par l'idéalisation du terroir et la sous-estimation des rapports ethniques. L'initiation à l'âge adulte lui révèle que la lecture paternelle et enfantine des signes a été fallacieuse et rétablit l'équilibre dans les jugements. Elle apprend que cet Anglais avec sa montre et sa boussole, dont l'ancêtre était supposément un lapin, n'était pas simplement le propriétaire du terrain mais qu'il le surveillait en attendant que ses chênes soient « assez grands pour être réquisitionnés pour la marine de Sa Majesté la reine Victoria » (Ferron 1970:92). L'univers du père, étalé dans toutes les fictions de Ferron par les mêmes noms et concepts (Papa Boss, Belial) est primitivement manichéen, les figures divines étant celles du Vatican, les figures sataniques étant très américaines. Les dieux de la laïcité (Freud, Marx) ne s'en tirent pas mieux.

La différence la plus profonde entre les identifications ethniques d'Atwood et de Ferron se situe pourtant à un niveau différent : tandis que les attitudes typiques des personnages québécois de Ferron sont l'autodérision et la dérision des Anglophones, les Québécois sont une préoccupation mineure des personnages du ROC d'Atwood. Le problème viscéral est plutôt d'établir la bonne distance entre eux-mêmes et les Américains. Les chapitres 14 et 15 de *Faire surface* (1972) décrivent une méprise cocasse de la part de deux petits groupes de vacanciers du ROC qui circulent sur les mêmes lacs : chacun des deux trouve de bonnes raisons de croire que l'autre groupe est américain. Les relations entre les deux groupes deviennent de plus en plus tendues et pénibles jusqu'au moment où ils se rendent compte qu'ils sont tous canadiens de naissance et de résidence. Beaucoup de leurs vêtements et de leurs habitudes sont pourtant des marques d'américanité, empruntées par les Canadiens pour des raisons diverses, si bien qu'il n'y a pas, dans le quotidien, de bonne distance entre les deux ethnies. Voici un problème de l'identité distincte du ROC dont les Québécois francophones ne font donc pas l'expérience.

On pourrait bien supposer que ce problème (d'ordre mythique) explique pourquoi le ROC a bien besoin du Québec. Cela explique aussi pourquoi les Australiens ont besoin des Aborigènes et pourquoi les Néo-Zélandais ont besoin des Maoris. Si le Québec et le ROC ne s'accordent jamais sur les principes de la bonne distance, l'atout principal du Québec lors de telles négociations serait que la seule présence du Québec au sein du Canada pourrait préserver la bonne distance entre le Canada et les États-Unis.

La bonne distance entre les deux peuples fondateurs

Cette petite excursion littéraire est évidemment rapide, mais il en ressort qu'Atwood et Ferron sont de meilleurs guides pour la réalité socioculturelle que nos gouvernements et politiciens qui n'ont pas été à la hauteur. On n'a pas franchi la barrière entre le palier des États-nations et le palier supérieur auquel rêvait Trudeau. Les Québécois n'oublient pas l'autre rêve qui leur fut raconté, celui de René Lévesque qui projetait la souveraineté-association comme un autre palier supérieur, plus proche de la confédération de jadis. Le ROC n'est pourtant pas près d'annuler le syndrome des Plaines d'Abraham (Schwimmer 1995) sur lequel se fonde son rêve d'origine de l'Étation. Un tel mythe fondateur national ne s'oublie pas si vite. Quand Trudeau a écrit les mots *peuple canadien* sur le brouillon de Burelle, il avait là un petit trou de mémoire. Lévesque s'en souvenait sans doute, mais il savait bien

que la distance entre les deux peuples resterait en place jusqu'au moment où le ROC déciderait d'oublier les Plaines.

Le cas des États-nations de l'UE ne ressemble pas au cas québécois parce que le Québec manque de pouvoirs statutaires du même ordre, mais si un Québec souverain voulait se munir d'un palier supérieur quel qu'il soit, ce syndrome des Plaines pourrait présenter l'obstacle signalé par Sloterdijk et cité ci-dessus : un problème de transfert de familiarité. Quand la nouvelle constitution de l'UE fut présentée pour approbation par référendum en France et aux Pays-Bas en 2005, les populations de ces États la rejetèrent pour diverses raisons, mais celles citées le plus souvent par les Néerlandais ressemblent beaucoup à l'analyse de Sloterdijk : ils avaient peu aimé la décision de l'UE d'élever le nombre d'États-membres de 15 à 25 en 2004, vu que les 15 États inclus déjà dans l'Union n'étaient pas encore bien intégrés et que les moyens financiers et administratifs de l'Union ne permettaient pas encore d'en intégrer d'autres. Cette objection n'avait rien à voir avec la constitution comme telle, mais exprimait l'aversion générale des Néerlandais d'une Union qu'ils vivaient déjà comme une irréalité trop massive : ils s'attendaient tout au moins à un certain « transfert de familiarité ».

Le problème du syndrome des Plaines d'Abraham est que la défaite était gérée très subtilement par les Britanniques. Ceux-ci savaient que ces Canadiens-français ne seraient pas assimilables; ils étaient donc très contents de les laisser entrer dans le giron de l'Église. C'était assez sécuritaire et plus honorable que d'en faire des sujets coloniaux. Ensuite, la sortie des Canadiens-français de ce giron, et leur transformation en Québécois, en quête d'une identité civique, étaient impressionnantes mais de telles transformations marquent « une histoire lentement rythmée » (Braudel 1969:11).

Quand l'Espagne transforma le statut de la Catalogne d'une « communauté » à une « nation » tout récemment, cette décision exprima la reconnaissance de deux qualités évidentes de la Catalogne : une familiarité datant de plusieurs siècles ainsi que la persistance de la distance linguistique et culturelle entre les Castillans et les Catalans. Les deux côtés semblent penser que ce statut exprime « la bonne distance ». L'histoire de la « familiarité » entre ces deux peuples a pourtant commencé par un nombre de mariages dynastiques médiévaux, plutôt que par une conquête. Il pourrait se passer encore bien du temps avant que les Castillans puissent établir « la bonne distance » avec certaines autres communautés espagnoles, car chaque histoire de relations entre les ethnies est pleine de circonstances particulières. Le *coup de force* de Trudeau en 1980 n'a pas contribué à consolider ce type de bon voisinage.

Ce coup de force était clairement planifié comme une entente où chaque ethnie fût tenue de faire des concessions appropriées. La première rédaction de la constitution comprenait quelques provisions qui auraient pu assurer la protection minimale de la distance réelle, linguistique et culturelle, entre le Québec et le ROC. Or, quand ces provisions furent présentées au ROC lors des négociations ultimes, le poids de la partie québécoise désunie s'avéra trop faible à côté des pressions conjuguées du ROC. Le texte final de l'entente constitutionnelle, imposé par le ROC, n'avait en effet l'appui d'aucun des grands partis politiques du Québec, quel que fût le parti politique élu au Québec. Par contre, le concept de Trudeau de créer un palier de gouvernance supérieur aux États-nations du ROC et du Québec est devenu très populaire au ROC, où le mythe de Trudeau, fondateur du fédéralisme canadien, est toujours vivant.

Le Canada devra-t-il statuer d'urgence entre les trois voies constitutionnelles en lice : le fédéralisme, deux États séparés, ou une formule confédéraliste ? Cela serait sûrement utile, mais il ne faut pas surestimer le poids des gestes formels des États. En Scandinavie, par exemple, tous les États sont séparés, mais ils sont liés par plusieurs ententes supranationales si bien qu'ils ne fonctionneraient pas mieux avec un palier supérieur tel qu'une confédération. Or, actuellement, le ROC et le Québec ont de très bonnes relations de voisinage, malgré – peut-être à cause de – la bonne distance qui les sépare. Selon les sondages, même le chef du BQ, ouvertement souverainiste, est un personnage hautement populaire au ROC, très écouté à la télévision lors des débats pré-électorales. Il se présente comme un voisin, un ami chaleureux, pas comme un étranger. Dans un monde, aujourd'hui mythique, où un vrai *peuple canadien* pourrait s'établir, Gilles Duceppe en ferait facilement partie.

Dans l'immédiat, le ROC n'est pas pressé, mais le PQ insiste pour que la lutte nationale soit nourrie par des référendums fréquents⁴². Cette lutte ne prendra pas la forme d'une guerre totale, mais celle, bien plus existentielle, d'une joute sportive. À la différence de Trudeau, des chefs comme Duceppe ou André Boisclair (nouveau chef du Parti Québécois) ne voient pas l'importance que le ROC parle français mais, comme les Mandan, ils veulent que les Québécois soient autonomes, qu'ils ne soient plus obligés de regarder les feux de cuisine de leurs voisins⁴³.

Sans entrer ici dans la problématique générale de la théorie des conflits, rappelons que les conflits entre voisins ne sont pas toujours résolus par la guerre « totale ». Il y a toujours des relations diverses entre les voisins, et les conflits amènent la rupture de certaines relations positives et l'installation de relations négatives. Le concept

de la bonne distance s'applique aux peuples voisins entre lesquels il y a quelques relations durables d'interdépendance. Avant d'appliquer des sanctions négatives, l'adversaire se demande donc quels seraient les frais prévisibles de rétablir la paix et les relations positives. Normalement on préfère que les conflits entre voisins soient restreints par des conventions explicites ou tacites bien respectées. Celles-ci sont nombreuses dans les relations entre les Québécois et le ROC. Ainsi, les voisins du ROC ont pu imposer au Canada une constitution que les Québécois ne pouvaient pas entériner, mais alors la réplique politique du Québec a été telle que les fondations du Canada, au dire d'Ignatieff tel que le rapporte Castonguay (2006), « ne seront jamais solides », à moins que le Québec ne la signe « un jour ou l'autre » ou à moins que le Québec ne se résolve à former un État-nation.

Finalement, toutes ces questions de la bonne distance deviennent internationales, mondiales. Il y a des centaines de nations dans le monde qui veulent établir des États-nations autonomes ou souverains. Afin d'éviter les conflits armés, on a donc besoin d'établir un système de règles auquel les États existants devront se conformer. Il y a déjà des différends au sujet de ces règles, qui risquent de rester dures mais flexibles. La position des communautés de proximité est meilleure aujourd'hui qu'en 1980, mais la lutte pour la bonne distance, pour l'homéostasie, est en principe permanente, et n'aboutit pas à une victoire définitive, car son seul objet est la viabilité, la continuité de la vie. Cette lutte se manifeste moins dans la pratique politique, que dans ce que Hannah Arendt (1972) désigne comme le plan de la vérité. Quant à l'accès de ces communautés à la souveraineté, je ne peux que citer encore une fois Sloterdijk : « Le cœur humain vit dans les chances qu'il peut saisir » (Schwimmer 2003:156).

Eric Schwimmer, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec, Québec, G1K 7P4, Canada. Courriel: e_g_schw@hotmail.com

Notes

- 1 Je reprends ici des principes proposés par C. Lévi-Strauss (1964:9).
- 2 Pour cette lecture de l'histoire, voir Fernand Dumont (1997: 35-37, 46).
- 3 Voir Burelle (2005:25-44). Ci-dessous, j'explique mon usage de l'ouvrage de Burelle (2005).
- 4 André Burelle s'est joint au cabinet du premier ministre Pierre Elliott Trudeau à titre de conseiller et de rédacteur de discours. Il a occupé ces fonctions de 1977 à 1984.
- 5 Voir Clarkson et Christina McCall (1991:55-56; Traduction française 1990:54).

- 6 Voir Burelle (2005:27).
- 7 La grève des ouvriers de l'amiante, étudiée par Trudeau, a éclaté en février 1949 à Asbestos et ensuite à Thetford Mines. Elle a duré jusqu'à la fin juin. Selon Jean-C. Falardeau (*In* Trudeau 1956:xi-xviii), cette grève, déterminée par l'initiative du travail organisé, heurtait de front les trois grands ordres institutionnels du Québec – ecclésiastique, politique et entrepreneurial. Falardeau a qualifié l'introduction de Trudeau dans ce collectif de « cruellement véridique » (1956:xii).
- 8 Voir « Mémoire au Comité de la Constitution » (1965), dans Trudeau (1967:44).
- 9 Voir Bourdieu : l'espace social (1980:140-41), l'espace politique (1980:526-7), le champ de production culturelle (1992:178).
- 10 Le point de départ de l'analyse faite par Trudeau de la pensée québécoise était un sermon de 1902 de Monseigneur Paquet. Trudeau écrit : « ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis : pendant que nos rivaux revendiquent l'hégémonie de l'industrie et de la finance, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat » (1956:14). L'essai de Trudeau traite la pensée de la nation québécoise comme étant consacrée entièrement aux opérations logiques découlant de ce principe théologique.
- 11 Il militait dans le *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF), le Nouveau parti démocratique (NPD) d'aujourd'hui.
- 12 Voir Clavette (2005:37-45) au sujet des activités de Marchand et de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC).
- 13 Il était plus qu'un « réformateur ». Dumont (1997:36-37) qualifie la constitution de 1967 de « confédéraliste », laissant certains pouvoirs (ambigus) à la province de Québec.
- 14 Pour l'influence du personnalisme sur la pensée fédéraliste de Trudeau, voir Burelle (2005:25-44ss).
- 15 Dans *Cité libre* (février 1957), réimprimé dans Trudeau (1967:79-103).
- 16 Remarque en marge du Document 9.
- 17 Je reprends ici l'analyse d'André Lamoureux 1985:15-16, 69-71.
- 18 Dans *Cité libre* (avril 1962), réimprimé dans Trudeau (1967:159-190).
- 19 Réimprimés dans Burelle (2005:394-421).
- 20 Voir Marshall McLuhan (1967a), *La galaxie Gutenberg*.
- 21 Voir Marshall McLuhan (1967b), *Message et massage*.
- 22 Il s'agit d'une campagne publicitaire majeure au Québec, financée sans autorité parlementaire par le gouvernement fédéral. Ces commandites entraînent un vaste scandale politique.
- 23 Sloterdijk dit : « L'anthropotechnique royale exige de l'homme d'État qu'il sache entremêler avec le plus d'efficacité possible les qualités les plus favorables à la communauté d'hommes qui acceptent volontairement de se laisser guider, si bien qu'entre ses mains, le parc humain atteigne l'homéostasie optimale » (2000:49).
- 24 Burelle 2005, Documents 7 (1978), pages 116-128, discutés ci-dessous.
- 25 Clammer, Poirier, Schwimmer (2004), *Figured Worlds*, décrit des contrecoups au Japon, à Zanzibar, chez les

- Autochtones du Canada et chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande.
- 26 Par ordre d'importance en 1965 : Jean Marchand, Gérard Pelletier, Pierre E. Trudeau.
- 27 Pour la description des personnages de Jacques Ferron, voir ci-dessous.
- 28 Professeur à l'Université Harvard, John Rawls publia la première ébauche de sa théorie de la justice, *Justice as Fairness*, en 1958. Selon Ryan (1985:104), elle a aussitôt retenu l'attention d'un grand public. Je n'ai vu aucune référence à Rawls dans les écrits de Trudeau, mais le ministère de la Justice d'alors était discret au sujet de ses sources intellectuelles.
- 29 Voir, par exemple, Geneviève Nootens dans *Le Devoir* (14 mars, 2006).
- 30 Voir la discussion ci-dessous. Les œuvres de Ferron font une analyse profonde et nuancée de la lecture québécoise du phénomène Trudeau, plutôt que de ses œuvres.
- 31 Par exemple, Trudeau (1956:21-23, 26-27, 30, 37, 39, 41, 50, 65, 72-75, 81, 86, 400).
- 32 Trudeau utilise cette phrase pour qualifier les réformes proposées par Burelle (2005:116).
- 33 Voir Trudeau 1967:79-103 (*Cité libre* février 1957).
- 34 Burelle (2005, Document 34:284-288).
- 35 Inspirés par les écrits de Charles Taylor (1992, 1994), les politiciens du ROC (récemment, Stephen Harper, Michael Ignatieff) promettent désormais que le Fédéral respectera et reconnaîtra les *choses de l'esprit* des provinces, mais Trudeau avait raison de voir les subventions fédérales dans les domaines culturels comme une drogue électorale dont les provinces ne se sèveront pas facilement.
- 36 Dernière ligne du livre VIII de l'Énéide : « chargeant sur ses épaules le destin glorieux de sa descendance ». Image virgilienne sur le bouclier donné par la déesse Vénus à son fils Énée.
- 37 Voir Lorraine Pilette, *La constitution canadienne* (1993: 86ss).
- 38 Dans Burelle (2005:370, Document 53), le 17 avril 1982.
- 39 Le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française et le *Multidictionnaire de la langue française* dirigé par Marie-Éva de Villers sont des exemples qui modifient la tendance passée.
- 40 Voir Gérard Paquette (porte-parole de l'OLF) dans Cauchy (2006:8).
- 41 Dans un autre contexte, on pourrait y repérer une série de transformations mythiques selon la méthode lévi-straussienne, mais celles-ci dépasseraient le thème qui nous concerne ici.
- 42 Après que ce texte fut rédigé (en 2006), le Parti Québécois a commencé à réviser sa politique des référendums, mais le statut ontarien des référendums n'a pas changé.
- 43 Cette dernière image saisissante est empruntée à une anecdote citée (en anglais) par Claude Lévi-Strauss: « It would be better if you went upstream and built your own village, for our customs are somewhat different from yours. Travel north only until you cannot see the smoke from our lodges and there build your village. Then we will be close enough to be friends and not far enough away to be enemies » (1973:299).

Références

- Arendt, Hannah
1972 *La crise de la culture*. Paris: Gallimard.
- Atwood, Margaret
1972 *Faire surface*. Montréal: Hurtubise HMH.
- Bakhtine, Mikhaël
1979 *Esthétique de la création verbale*. Paris: Gallimard.
- Bourdieu, Pierre
1980 *La distinction*. Paris: Les éditions de minuit.
1992 *Les règles de l'art*. Paris: Seuil.
- Braudel, Fernand
1969 *Écrits sur l'histoire*. Paris: Flammarion.
- Burelle, André
2005 *Pierre Elliott Trudeau. L'Intellectuel et le politique*. Montréal: Leméac.
- Cauchy, Clairandré
2006 *Bilinguisme à la Québécoise: de la parole à l'écrit*. *Le Devoir*, 22 mars.
- Castonguay, Alec
2006 *Ignatieff répond à ses détracteurs*. *Le Devoir*, 31 mars.
- Clammer, John, Sylvie Poirier et Éric Schwimmer, dirs.
2004 *Figured Worlds*. Toronto: University of Toronto Press
- Clarkson, Stephen, et Christina McCall
1990 *Trudeau, l'homme, l'utopie, l'histoire*. Montréal: Boréal
1991 *Trudeau and Our Times*, vol. 1. Toronto: McLelland and Stewart.
- Clavette, Suzanne
2005 *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dumont, Fernand
1997 *Raisons communes*. Montréal: Boréal.
- Ferron, Jacques
1970 *L'Amélanchier*. Montréal: Éditions du Jour.
1975 *Escarmouches*. La longue passe, 2 tomes. Montréal: Leméac
2006 *Chroniques littéraires 1961-81*. Montréal: Lanctôt.
- Kant, Immanuel
1777 [1783] *Werkausgabe*. Frankfurt : Suhrkamp taschenbuch wissenschaft. (Voir : Band V/VI Prolegomena zu einer jeden künftigen Metaphysik, die als Wissenschaft wird auftreten können [Prolégomènes à toute métaphysique future], Pp. 106-264)
- Kundera, Milan
2005 *Le Rideau*, Essai en sept parties. Paris: Gallimard.
- Lamoureux, André
1985 *Le NPD et le Québec*. Montréal: Éditions du Parc.
- Lévi-Strauss, Claude
1964 *Mythologiques I. Le cru et le cuit*. Paris: Plon.
1968 *Mythologiques III. L'origine des manières de table*. Paris: Plon.
1973 *Anthropologie structurale deux*. Paris: Plon.
- McLuhan, Marshall
1967a *La galaxie Gutenberg*. Montréal: Hurtubise HMH.
1967b *Message et massage*. Paris: Pauvert.
- Nootens, Geneviève
2006 *L'État-nation contre le pluralisme?* *Le Devoir*, 14 mars.
- Pilette, Lorraine
1993 *La constitution canadienne*. Montréal: Boréal.

- Rawls, John
 1958 Justice as Fairness. *Philosophical Review* 67:164-194.
- Ryan, Alan
 1985 John Rawls. *Dans* The Return of Grand Theory in the Human Sciences. Quentin Skinner, dir. Pp. 101-119. Cambridge: Cambridge University Press.
- Schwimmer, Éric
 1995 Le syndrome des Plaines d'Abraham. Montréal: Boréal.
 2003 Les minorités nationales : volonté, désir, homéostasie optimale. *Anthropologie et Sociétés* 27(3):155-184.
- Sloterdijk Peter
 2000 Règles pour le parc humain. Paris: Éditions Mille et une nuits.
 2003 Ni le soleil ni la mort. Paris: Pauvert.
- Taylor, Charles
 1992 Multiculturalism and "The Politics of Recognition." Princeton: Princeton University Press.
- 1994 Le pluralisme et le dualisme. *Dans* Québec : État et Société. Alain-T. Gagnon, dir. Pp. 61-84. Montréal: Éditions Québec/Amérique.
- Trudeau, Pierre Elliott
 1956 La province de Québec au moment de la grève. *Dans* La grève de l'amiante. Pierre Elliott Trudeau, dir. Pp. 1-91, 379-404. Montréal: Éditions du Jour.
 1967 Le fédéralisme et la société canadienne-française. Montréal: Hurtubise HMH.
- Virgile (P. Vergilius Maro), A. Sidgwick, dir.
 1934 The Æneid of Vergil, Book VIII. Cambridge: Cambridge University Press.
-